

NOUS SOMMES UN POINT DE DÉPÔT D'ÉCO-PEINTURE

Rapportez-nous vos restants de peinture, ils seront recyclés!

PRODUITS ACCEPTÉS ✓

| | |
|---|--|
|  | <h3>Peintures résidentielles</h3> <ul style="list-style-type: none">▶ Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail)▶ Peintures à métal et antirouille▶ Peintures aluminium▶ Peintures à mélamine▶ Peintures à piscine▶ Peintures marines (à bateau), ne contenant aucun agent antisalissure |
|  | <h3>Peintures en aérosol</h3> <ul style="list-style-type: none">▶ Toutes les peintures en aérosol |
|  | <h3>Teintures intérieures et extérieures liquides</h3> |
|  | <h3>Protecteurs</h3> <p>(ex. : à bois, à maçonnerie, vernis, laques, huile de protection, etc.)</p> |
|  | <h3>Contenants et aérosols de peinture vides</h3> |

PRODUITS NON ACCEPTÉS ✗

| | |
|---|---|
|  | <h3>Peintures industrielles</h3> <ul style="list-style-type: none">▶ Apprêts et peintures pour usage industriel▶ Peintures à signalisation routière▶ Peintures à retombées sèches (Dryfall) |
|  | <h3>Peintures automobiles</h3> |
|  | <h3>Peintures à usage spécialisé</h3> <p>(ex. : époxy à deux composants, peinture artistique, etc.)</p> |
|  | <h3>Produits connexes à la peinture</h3> <p>(ex. : décapants, solvants et diluants)</p> |
|  | <h3>Autres produits</h3> <p>(ex. : coulis, plâtre, nettoyeur, etc.)</p> |

Les produits doivent être dans le contenant d'origine et bien identifiés

IL EST INTERDIT DE LAISSER DES PRODUITS NON ACCEPTÉS ICI.
Pour vous en départir, veuillez communiquer avec le service de gestion des déchets de votre municipalité.

éco-peinture
Société québécoise de gestion écologique de la peinture